

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION MODIFICATIVE N° 2
 (Vote de crédits)

Date de convocation :	21/11/2022	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	28	Pour :	27
Nombre de membres présents :	23	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27	Abstention :	0

L'an 2022, le 28 novembre, à 18 heures, à la salle des fêtes de Saint-Palais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence d'Alain DUBREUIL

Présents : ABRANOWITCH Stéphane, ANTONIOTTI Ludovic, AVELINE Pauline, BOURICAT Gérard, CHEMINET Jean-Louis, COULANJON Jérôme, DAUGERON Daniel, DESAGES Hélène (suppléante), DOUSSET Brigitte, DUBREUIL Alain, GRIDAINE Patricia (suppléante), JACQUOT Christian, LAMY Raymond, LECLERC Christophe, MANGERET Corine, NAQUET Corinne, PALLIOT Jean-Michel, PENAUD Jean-Pierre, PETIT Emile, ROLIN Sylvie, TABOURET Valérie, VERMEZ Nadège, MORANNE Laetitia

Procurations : CHARRET Thierry donne pouvoir à LECLERC Christophe, DEFFONTIS Sandrine donne pouvoir à TABOURET Valérie, DUCHIER Catherine donne pouvoir à ROLIN Sylvie, LAMOTTE Jean-Marie donne pouvoir à LAMY Raymond

Absents : DUMONTET Bertrand, DUNEAUD Jean-Luc

Excusés : CHABROL Jean-Elie, CHARRET Thierry, DEFFONTIS Sandrine, DUCHIER Catherine, LAMOTTE Jean-Marie

Secrétaire de séance :

Objets : Crédit au 011

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
63512 (011) : Taxes foncières	190,00	752 (75) : Revenus des immeubles	190,00
	190,00		190,00
Total Dépenses		Total Recettes	
	190,00		190,00

Certifié exécutoire par , Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A HURIEL, le 06/12/2022

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Président



Le Vice Président